



## Compte Rendu de la réunion du mardi 22 janvier 2019 (18h30)

Réunion du Conseil collégiale ouvert à tous les adhérents. Présents : Sophie G., Mireille, Emmanuel, Marie lise, Valérie L., Marc Bichon, Alain B., Bérengère, Véronique, Dany, Sylvie M., Audrey, Jean Pierre, Laurent, Sylvie B., Nathalie J., Céline G., Virginie et d'autres personnes présentes dont je n'ai pas relevé le nom, désolé !

### 1/ Actions et communication : Participation à la semaine « des alternatives aux pesticides » ?

La semaine se déroule du 20 au 30 mars, voici le lien du site pour les informations <https://www.semaine-sans-pesticides.fr/> .

Nous pouvons prévoir toutes sortes d'actions (ciné-débats, conférences, ateliers, repas bio, fermes-ouvertes, visites de lieux, spectacles...), qui auront pour but d'atteindre les objectifs suivants :

1. **informer, sensibiliser** tous les publics sur les **risques** sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation des pesticides de synthèse (ou pesticides non utilisables en bio) et/ou
2. **promouvoir** les **alternatives viables** aux traitements chimiques de synthèse dans tous les secteurs d'utilisation (agriculture, jardinage, voirie, espaces verts, habitations, textiles, etc.).

Nous avons organisé un ciné débat en 2017 sur l'agriculture biologique alternative à l'agriculture conventionnel et en 2018 « Sauvons les abeilles » pour informer sur les risques. Je propose donc de revenir à un objectif de thème visant à promouvoir les alternatives viables aux traitements chimiques : présentation du label « Bio cohérence » ou l'exploration d'autres mode de culture, permaculture, agroforesterie.....

Après discussion certains proposent d'étudier un thème plus proche du quotidien des habitants de Martignas : Quelles alternatives en milieu urbain (jardins potager, d'agrément, voirie.....).

Sur la forme Jean-Pierre propose d'organiser une réunion d'échanges de connaissances des habitants plutôt qu'une conférence ou le savoir descend verticalement.

La date pourra être le samedi 23 ou 30 mars. Vérifier au préalable les événements sur Martignas (AG du CSC.....). N'hésitez pas à nous communiquer des informations.

Les personnes souhaitant participer à l'organisation peuvent me contacter. Nous prévoyons une première réunion cette semaine avec Audrey et Sylvie M.

### 2 Fonctionnement

- **Permanences** : Je vais essayer de mettre en place la nouvelle organisation des permanences au mois de mars.
- **Cagette, mis au point** : Sophie souhaite supprimer l'ancien contrat. Vérifier le contrat œufs : tout le monde n'aurait pas reçu l'alerte de distribution !

- **Nouveau adhérents :** Ils doivent au préalable adhérer auprès de Sophie et Laurent afin de créer leur compte sur cagette. Ils communiquent le contrat au référent et enregistrent leur commande sur cagette. Tous les adhérents doivent impérativement être enregistrés sur « cagette ».
- Valérie demande s'il n'est pas possible de trouver une alternative au « contrat papier », lourd à gérer. Peut-on envisager un contrat commun avec tous les amapiens inscrits ?  
Réponse de Laurent : Le contrat est la preuve que le lien commercial est bien entre le producteur et l'amapien et non avec l'amax. Il sécurise du coup le statut de l'amax comme simple association qui ne peut être qualifié d'intermédiaire commercial. Je vais poser la question à Miramax.

### 3 Contrats producteurs

- **Légumes :** Au mois de décembre Véronique, Philippe et moi-même avons aidé Emilie à construire sa clôture. Philippe y est retourné vendredi dernier. Elle prévoit de mettre en culture mi-mars pour une première récolte en juin. Ci-après le mail d'information d'Emilie d'hier 28/01 :

Bonjour,

Il est encore temps alors je souhaite à l'amax de Martignas sur Jalles une très belle année 2019 !

Nous avons donc vu Philippe qui est venu nous donner un coup de main pour l'installation du grillage. Tous les piquets sont plantés, reste le grillage à installer sur 3 côtés. Si tout se passe bien il sera terminé bientôt.

Côté légumes, voici ceux qui devraient garnir les paniers en juin prochain : pommes de terre, radis, fenouils, laitues, choux rave, blettes (à confirmer), fèves, oignons blancs, mâche et en fin de mois : courgettes vertes et betteraves rouges

Je commencerai à planter début mars sauf quelques semis "test" que je réaliserai courant février.

D'ici là, je prépare les buttes et les futures parcelles de culture. La terre a besoin d'un rééquilibrage du ph important. Je débute cette année en épandant de la chaux puis à labourer la partie superficielle du sol pour incorporer la poudre calcaire. Je commence aussi à redynamiser la vie du sol en y apportant du fumier de vache, du compost séché et des feuilles sèches de chênes, noisetiers. La période hivernale n'est pas idéale, il aurait fallu faire cela à l'automne. C'est la mise en route.

Il y a aussi pas mal de travail concernant l'installation globale du site avec la mise en place du système d'irrigation, finir l'abri et le coin "lavage/conditionnement/stockage des légumes et bien sûr finir le grillage.

Philippe, je t'envoie en pj, le catalogue 2019 de Cédric Labarrière, producteurs de plants de légumes bio à Landiras. Je commande une partie de mes plants chez lui. Je dois passer commande très bientôt pour la période de juillet/décembre 2019. Si vous souhaitez commander quelques plants, fais me le savoir. Lorsque tu ouvres le fichier excel ci-joint, tu verras apparaitre plusieurs onglets. L'onglet "planning" permet de savoir quel plant est disponible et à quelle date. Les périodes de disponibilité sont en blanc. A très bientôt, Emilie- **ÉMILIE BUISSON Tél. : 06.64.77.40.32**

Les personnes intéressées par des semences peuvent contacter Philippe.

Il faut prévoir un sondage pour connaître les personnes intéressées par un panier de légumes.

- **Tofu** : Audrey n'a reçu que trois réponses. Elle renvoie un mail d'information avec un lien du site. Elle proposera peut-être une visite et une dégustation. Elle n'a pas trouvé dans la région de producteur de soja assurant également la transformation en tofu. Ses sources d'approvisionnements proviennent de Gironde et du Tarn et Garonne.
- **Produits ménager, lessives** : Mathias va bientôt commercialiser des tablettes pour les machines à laver.
- **Cidre du pays basque** : Raphaëlle propose d'étudier la mise en place d'un contrat avec un jeune producteur de cidre du Pays Basque en biodynamie <http://domainebordatto.com/>.
- **Bière** : Alain a sélectionné la bière « Mascaret ». Il va réaliser un sondage.
- **Légumineuses** : Proposition d'un contrat légumineuses d'un producteur de Dordogne.

### **Questions diverses**

- Nous fixons la date de l'AG 2019 au mardi 14 mai.
- A cette occasion, je vous annonce que je ne renouvellerai pas ma candidature à la présidence de l'association. Il y a déjà 2 ans j'avais émis le souhait d'arrêter. Entre temps la mise en place du logiciel « cagette » et bientôt une nouvelle organisation des permanences vont permettre à l'association de mieux fonctionner.

La réunion se termine à 20h15.